

Communiqué – Lancement du Prix d'excellence en affaires de la Chambre de commerce

26 juillet 2016

Le compte à rebours vers le Prix d'excellence en affaires de la Chambre de commerce du Grand Moncton est commencé!

La présidente et directrice générale de la CCGM, Carol O'Reilly, a officiellement dévoilé le processus de mise en candidature, le commanditaire principal et d'autres détails au sujet de l'événement à l'occasion d'une conférence de presse tenue aujourd'hui, à l'hôtel de ville de Moncton.

La 31^e édition annuelle du Prix d'excellence en affaires se déroulera le 26 octobre à l'hôtel Delta Beauséjour. Il s'agira de la soirée de l'année pour la communauté des affaires du Grand Moncton. L'objectif du prix est d'encourager l'entrepreneuriat dans la région et d'améliorer l'image de la région à l'échelle nationale en soulignant l'excellence de nos entrepreneurs.

« Dans trois mois, la communauté des affaires du Grand Moncton se réunira pour honorer les meilleurs des meilleurs », a mentionné M^{me} O'Reilly. « La planification de l'événement suit son cours et notre compte à rebours en vue de la grande soirée commence dès aujourd'hui. »

M^{me} O'Reilly a aussi annoncé que les hôtels D.P. Murphy seront une fois de plus le commanditaire principal de l'événement cette année. D.P. Murphy possède et exploite les hôtels Four Points by Sheraton et Hampton Inn de Moncton et la société a récemment annoncé qu'elle prévoit faire construire un hôtel Holiday Inn Express & Suites sur le chemin Mapleton.

« Nous sommes ravis que D.P. Murphy ait une fois de plus accepté d'être notre commanditaire principal », a déclaré M^{me} O'Reilly. « Il s'agit d'un excellent partenaire pour la CCGM et il est parfaitement conscient de l'importance de l'événement pour l'ensemble de la communauté des affaires. »

M^{me} O'Reilly a aujourd'hui lancé l'appel de candidatures dans dix catégories. Les candidatures seront soumises à un groupe de juges composé de gens d'affaires de la région du Grand Moncton. Les lauréats des anciennes éditions ne peuvent pas être candidats dans la même catégorie que celle dans laquelle ils ont déjà remporté un prix.

Les candidatures sont maintenant ouvertes dans les catégories suivantes: Excellence en affaires, Excellence en affaires (petites et moyennes entreprises), Innovation, Service communautaire, Entreprise émergente, Marketing, Excellence environnementale, Entrepreneur nouvel arrivant et Jeune entrepreneur. De plus, un prix Choix du public sera décerné à une entreprise d'après les votes soumis en ligne par le public.

Les lauréats précédents, Mohammed Ali M'Halla du Blue Olive, Kevin Nauss de Price Landscaping et Michael Whittaker des Aliments Bonté Foods, ont parlé de l'expérience qu'ils ont vécue à titre de lauréats d'un Prix d'excellence en affaires. Mohammed Ali a expliqué que la réception d'un Prix d'excellence en affaires en 2013 fut le début d'une série de rencontres et que cela l'a immensément aidé à faire connaître son restaurant. Il a même ouvert un deuxième établissement au centre-ville de Moncton cette année.

Les candidatures peuvent être soumises en ligne à www.gmcc.nb.ca. La date limite est le vendredi 12 août. La liste des finalistes sera dévoilée à la mi-septembre.

D'autres possibilités de parrainage en lien avec l'événement demeurent ouvertes. Il suffit de communiquer avec la CCGM à ceo@gmcc.nb.ca ou events@gmcc.nb.ca.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires :

Carol O'Reilly
PDG, Chambre de commerce du Grand Moncton
506-857-2883
ceo@gmcc.nb.ca

(ou)

John Wishart
Directeur des communications et des activités, CCGM
506-856-4004
jwishart@gmcc.nb.ca